

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Conseil Communautaire le :

Mardi 2 juillet 2024 à 18h30
Salle Polyvalente
Landerrouat

1 ADMINISTRATION GENERALE

- 1.01 - Nomination du secrétaire de séance.
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 15 avril 2024.
- 1.03 - Présentation du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes du Pays Foyen.

2 SERVICE A LA POPULATION

- 2.01 - Lancement d'un marché de travaux en procédure adaptée dans le cadre de la réhabilitation et l'aménagement de l'ancienne gendarmerie en Maison de la Communauté de Communes.

3 SPORT - LOISIRS

- 3.01 - Lancement d'un marché de travaux en procédure adaptée dans le cadre de l'Aménagement d'un équipement de loisirs et sportif intergénérationnel.
- 3.02 - Approbation des actes de cession à l'euro symbolique et des actes d'échange avec la commune de Pineuilh dans le cadre de l'aménagement de la zone Aquitania.

4 URBANISME – HABITAT

- 4.01 - Lancement de la procédure de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays Foyen (PLUi), concernant la commune de Pellegrue.
- 4.02 - Approbation de la modification simplifiée n°01 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
- 4.03 - Nouvel accord sur les projets de périmètres délimités des abords des monuments historiques, suite aux différentes rencontres avec l'architecte des Bâtiments de France.
- 4.04 - Versement de subvention OPAH aux personnes privées.

5 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5.01 - Mise en œuvre de l'Action Collective de Proximité (ACP) « Revitalisation artisanale et commerciale des centres-villes/bourgs ».

6 FINANCES - MARCHES PUBLICS

6.01 - Choix des titulaires du lot n°1 et du lot n°2 suite à l'adhésion de la Communauté de Communes relatif au marché de travaux voirie et réseaux divers.

6.02 - Autorisation donnée au Président pour la signature du marché relatif aux fouilles archéologiques préventives sur la zone Aquitania.

6.03 - Attribution des subventions aux associations et aux collectivités dans la cadre de la Politique de la Ville.

6.04 - Décision modificative n°1 - Budget annexe Gestion Eau.

6.05 - Décision modificative n° 1 - Budget annexe Gestion Assainissement collectif.

6.06 - Effacement de dettes.

7 PERSONNEL

7.01 - Modification du tableau des effectifs - avancement de grade.

7.02 - Création d'un poste d'adjoint social territorial quotité 35/35^{ème}.

7.03 - Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial quotité 35/35^{ème}.

7.04 - Création d'un poste d'adjoint administratif territorial quotité 35/35^{ème}.

7.05 - Ouverture d'un poste d'agent d'entretien sous la forme d'un contrat aidé quotité 20/35^{ème}.

7.06 - Ouverture de six postes d'agent d'animation sous la forme de contrats aidés quotité 24/35^{ème}.

7.07 - Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde pour le lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire.

7.08 - Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG 33).

8 INFORMATION

Décisions relevant des pouvoirs du Président suivant l'article L.5211-10 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Questions diverses

Pierre ROBERT

Président

